

Sélection M1 rentrée 2020

Par **Culture24**, le **22/02/2020** à **07:29**

Bonjour,

Je suis actuellement en licence 3 droit, et je viens d'avoir mes résultats, malheureusement je me suis planté et je me retrouve avec 9,30 de moyenne. Est-ce quand même possible d'accéder à M1 à la rentrée de septembre (sachant que maintenant il y a la sélection) ou je n'ai aucune chance ?

Merci pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/02/2020** à **09:05**

Bonjour

Tout dépend de vos résultats du second semestre.
Il faut également savoir quelles sont les matières que vous avez loupé.

Par **Culture24**, le **22/02/2020** à **09:43**

Merci pour votre réponse, je voudrais intégrer un Master droit international et européen, et j'ai loupé droit administratif des biens, RGO et histoire. Ce qui m'inquiète c'est que je n'aurais pas mes résultats du S6 avant les candidatures.

Par **vongola**, le **22/02/2020** à **16:03**

Bonjour vous ne seriez pas à Angers par hasards ? Isidore à raison ne vous décourager pas, tout dépend des modalités de sélections du master, si jamais il y'a un entretien, on vous demandera de justifier notre moyenne donc ça peut être utile d'essayer de comprendre pourquoi ces notes, et de les expliquer. Mais l'année 2020 va être une rentrée particulière pour de nombreuses universités, d'après ce que j'entend beaucoup vont faire preuve de bienveillance envers leurs étudiants. Surtout celles qui voulaient appliquer la réforme en 2021-2022 et qui sont contraintes d'autorité par le ministère.

Par **Mew**, le **24/02/2020** à **09:59**

[quote]

"beaucoup vont faire preuve de bienveillance envers leurs étudiants"

[/quote]

J'ai justement peur que les directeurs de M1 privilégient leur étudiant et que la sélection soit plus rude pour quelqu'un d'extérieur à la fac...

Par **vongola**, le **24/02/2020** à **10:16**

Bonjour pour le coup de toute façon cela a toujours été le cas, toutes les universités privilégient leurs étudiants. Et quelque part c'est normal ont a plus de facilité à être indulgent avec nos élèves que ceux des autres. Mais du coup ça vaut aussi pour lui, il doit demander les masters dans son université avant d'aller voir ailleurs.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/02/2020** à **11:26**

Je rejoins vongola, il y a toujours eu un principe de primo-localité. Les universités aiment bien conserver leurs étudiants.

Mais certains responsables n'hésitent pas à prendre des étudiants de l'extérieur ayant un bon dossier au détriment d'un étudiant local ayant un dossier plus que moyen (surtout si celui-ci à postuler à d'autres Masters de la fac)

Par **Xdrv**, le **24/02/2020** à **18:08**

Bonjour, selon moi la réforme de la sélection en M1 n'aura pour seul impact que d'obliger les étudiants extérieurs à une université souhaitant y effectuer un M2 à s'y inscrire dès la L3.

Comme vous l'avez dit, les M2 donnent la primauté aux étudiants de leur Université, c'est un secret pour une personne. Les étudiants déterminés rejoignaient une Université en M1 pour avoir des chances d'effectuer tel M2. Ce transfert aura désormais lieu entre le L2 et la L3, soit à un moment où 99% des étudiants ne savent pas dans quel M2 ils souhaitent aller ...

Par **vongola**, le **24/02/2020** à **18:50**

Effectivement c'est l'aspect le plus critiquable de cette réforme, ça diminue encore un peu plus le temps de réflexion pourtant nécessaire que doit avoir tout étudiant sur son orientation.

D ailleurs c'est difficile de dire si les étudiants sont réellement gagnants. Je reste convaincu que c'est une réforme qui était voulut par les directeurs de masters pour avoir la main-mise sur l'intégralité du master et non plus seulement la deuxième année, ce qui se comprend. Et il est vrai que ceux qui seront pris en master pourront continuer leur étude le stress de la sélection en moins ce qui n'est pas négligeable, vue la quantité de stress que subisse les étudiants à la Fac. Quoique visiblement dans certains master la sélection demeure lorsqu'il est proposé plusieurs spécialités en M2. Mais sans doute aurait-il fallu laisser du temps aux universités pour mettre en place les choses. Dans ma fac on l'a annoncé juste avant les partiels du premier semestre je vous laisse pas imaginer le stress provoquer?.

Par **Xdrv**, le **24/02/2020** à **18:53**

Bonjour, oui selon moi la sélection en M2 demeurera dans la majorité des filières, je pense au droit des affaires notamment. Il y a en général 3 ou 4 M2 en droit des affaires par Université, 20 places chacun, au moins 100 étudiants en M1. Il y aura deux sélections au lieu d'une

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/02/2020** à **08:55**

Le maintien de la sélection en M2 se justifie surtout par l'organisation de la formation.

Honnêtement, on ne voit pas vraiment de différence entre la L3 et le M1 si ce n'est le fait qu'on s'est spécialisé dans un domaine. Il y a toujours le système classique avec des cours en CM + TD et des cours en CM uniquement.

Le M1 apparait comme un prolongement de la L3.

C'est sans doute l'héritage de l'ancienne licence de droit qui se faisait en quatre ans.

En revanche, le changement est radical en M2. Plus aucun TD mais l'intervenant donnera toujours une recherche à faire, un dossier à étudier ou de préparer un exposé pour la séance suivante.

Ce ne sont plus des CM mais des séminaires données par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Voilà pourquoi les directeurs et directrices de Master souhaitent maintenir la sélection en M2.

Une autre raison : pour pouvoir tenter le CRFPA ou le concours d'accès à l'ENM, il faut être titulaire d'un M1.

Ainsi un étudiant qui n'était pas pris en M2 pouvait se consoler en se disant qu'il pouvait toujours tenter ces concours. L'étudiant qui n'est pas pris en M2 mais qui réussit le CRFPA, ce n'est pas un mythe !

Avec la sélection en M1, l'étudiant qui n'a pas été pris doit faire un double deuil :

- Ses études supérieures s'arrêtent là
- Il ne pourra pas devenir avocat ou magistrat par la voie classique.

Par **Mew**, le **25/02/2020** à **11:55**

[quote]

"Avec la sélection en M1, l'étudiant qui n'a pas été pris doit faire un double deuil :
- Ses études supérieures s'arrêtent là"

[/quote]

Mais on peut toujours faire une dérogation si on n'a pas de M1, pour en avoir un, non ?
(comme c'était le cas pour ceux qui ne trouvaient pas de M2 encore cette année)

Si c'est pas le cas, c'est du coup, 3 années d'études pour rien... à quand un numerus clausus dès la L1 ? ?

Vu que le droit est "bouché", ce serait pas mieux de faire ça ? (plutôt qu'en médecine où on est en pénurie de médecin ? ?)

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/02/2020** à **12:15**

Ah oui j'avais oublié la fameuse voie de recours à la poursuite d'étude et le recours auprès du rectorat qui l'accompagne !

https://diplomeo.com/actualite-que_faire_refus_master

Bref tout le monde a droit à un M1 mais pas forcément dans le domaine qu'il voulait au départ.

Cela ne m'étonnerait pas qu'ils proposent des M1 de droit public à des étudiants ayant postulé dans des M1 de droit privé et vice-versa.

Par **Mew**, le **25/02/2020** à **14:08**

Oui c'est ça, tu peux tomber sur droit public fondamental ou autre ou que tu voulais droit social...

Par contre, c'est moi ou 80% des facs ne sont pas à jour sur la sélection en M1 ? Il y a absolument aucune info sur leur site, Caen / Dijon ou Strasbourg par exemple...

Par **vongola**, le **25/02/2020** à **14:51**

Bonjour non effectivement la majorité des facs ne sont pas à jour et pour cause, elles n'étaient pas prêtes à mettre en œuvre la sélection en M1 mais le ministère en a décidé autrement. Je l'ai aussi remarqué en faisant mes recherches ne serait-ce que sur les délais

de candidature il faut appeler directement la scolarité pour les connaître.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/02/2020** à **14:54**

Et techniquement, ils peuvent proposer tout Master accessible avec une licence de droit. Je pense notamment aux Master AES, Banque, Ressources humaines

Je ne connais pas le nombre de fac de droit qui ont conservés la sélection en M2. Quoiqu'il en soit le Ministère de l'enseignant supérieur et de la recherche met de plus en plus la pression pour le passage à la sélection en M1. Au départ, il y avait aussi les facultés de psycho qui voulaient maintenir la sélection en M2, mais je ne sais pas si elles ont continués.

Par **LouisDD**, le **25/02/2020** à **15:49**

Salut

@Mew : on a eu un mail pour la fac de Dijon qui nous annonçait que le redoublement n'est plus automatique et qu'il fallait candidater par e-candidat pour les M1. Il faut se créer un compte, le remplir etc. Et attendre la réponse mdr. Fais bien attention à préciser quel M2 tu envisagés, ça peut jouer sur la sélection si ton dossier colle aux objectifs du M2 mais moins au M1... Appelle toujours au cas où, notre secrétaire M1 Mme NBia Mezerai est vraiment au top pour ce genre de renseignement !

Bon courage à tous dans vos démarches ! Et n'oubliez pas que le S2 compte aussi aha !

Par **Mew**, le **25/02/2020** à **21:12**

@LouisDD : Et tu penses qu'avec 12 de moyenne en L3, en ayant redoublé la L1, c'est tendu ou pas de demander le M1 droit des affaires ?

Par **LouisDD**, le **25/02/2020** à **21:19**

Aucune idée, redoubler la L1 ne devrait pas porter préjudice et 12 de moyenne ça me paraît correct... mais c'est la première fois qu'ils font la sélection je sais absolument pas comment ils vont s'y prendre, il y aura sûrement comme déjà entre le M1 et le M2 une sorte de préférence pour les locaux... mais à vérifier... c'est un peu l'inconnu pour tout le monde

Par **Mew**, le **26/02/2020** à **13:22**

D'accord je vois merci ! C'est pour un ami qui vise le M2 droit fiscal de Dijon

Une dernière question un peu stupide, mais à Dijon vu qu'il y a un M1 fiscal, j'imagine que ceux qui sont pris cette année compte tenu de la sélection, sont de facto pris dans le M2 fiscal non ?

Par **LouisDD**, le **26/02/2020 à 13:30**

Aucune idée ?

Par contre le M2 Fiscal c'est super sélectif à Dijon, un dossier béton est attendu notamment un stage dans le domaine, et en tout cas pour nous les M1 un attendu d'une bonne moyenne générale et surtout dans les matières fiscale comptable et patrimoniale... (notre directeur de M1 qui est aussi celui du M2 Fiscal disait attendre une note de fiscal autour de 14...)

Par **vongola**, le **26/02/2020 à 13:44**

Au passage je crois qu'on a plus angoissé l'auteur du post qu'autre chose ?? . Courage pour le second semestre en tout cas, il compte aussi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2020 à 13:55**

Oui c'est vrai qu'on ne l'a pas revu depuis votre message où vous lui demandiez s'il était de la fac d'Angers ?

Si ça se trouve vous avez mis dans le mille et il n'a pas aimé être localisé ?

Par **vongola**, le **26/02/2020 à 16:30**

C'est fort dommage entre camarades angevins on aurait pu se soutenir ?? . Mais je comprend qu'on puisse vouloir rester anonyme. En tout cas je lui souhaite encore une fois bon courage, on peut avoir des surprises au second semestre, il n'y a que celui qui abandonne qui n'a plus rien à espérer.

Par **Mew**, le **26/02/2020 à 20:13**

@LouisDD : Bon ben c'est mort on a pas eu de droit fiscal durant notre licence (on a compta, compta des sociétés sinon, je sais pas si ça peut compenser...)

Il postulera et verra bien... ?

Par **LouisDD**, le **26/02/2020** à **21:20**

Après c'est rare d'avoir du droit fiscal en licence...

Le M1 est le M1 droit des affaires, donc y'a sûrement d'autres matières qui comptent telles que droit des sociétés, contrats, contrats spé...